

# LE MAG



THÉÂTRE  
DURANCE

17  
18

TRIMESTRIEL

N°8 JAN FÉV MARS 2018

GRATUIT

## LES DEUX PIEDS SUR TERRE, LA TÊTE DANS LES NUAGES

L'économie de la culture et le budget d'un lieu comme le Théâtre Durance soulèvent de nombreuses interrogations. Depuis la création du Mag, on voulait vous en parler... Deux ans et demi plus tard, on s'attaque enfin à la question !

[Suite dans le dossier en page centrale](#)

### LES ÉCHAPPÉES

Du 16 au 20 janvier, le Théâtre reprend la route avec *Petite conférence de toutes vérités sur l'existence*, de la cie *Cassandra*. Un tandem de conférenciers fantaisistes mêle expériences personnelles, aphorismes... et tentent de résoudre les grandes questions existentielles.

**mar 16 jan** 19:00  
Champtoncier (salle polyvalente)

**mer 17 jan** 19:00  
Volonne (espace Notre-Dame)

**jeu 18 jan** 19:00  
Mirabeau (salle de l'école)

**ven 19 jan** 19:00  
Lurs (salle Luria)

**sam 20 jan** 19:00  
Sisteron (auditorium)

tarif 5€ [billetterie uniquement sur place]

# N°8

ACTUS

INTERVIEW

HISTOIRES DE BUDGET

RETROUVEZ LE PROGRAMME

### LA PETITE FABRIQUE

#### CIE L'ŒIL IVRE

Romain Bertet s'installe au Théâtre pour une résidence du 05 au 16 mars, pour son nouveau projet *Ecouter Voir* (titre provisoire).

Nous vous invitons à découvrir la création en cours d'élaboration lors d'une répétition publique, le jeu 15 mars 19:00

[gratuit - réservation conseillée]

+++

Et quelques jours plus tard, venez découvrir sa première création... *de là-bas*.

mer 21 mars 21:00

# COMPOSITEUR ASSOCIÉ BENJAMIN DUPÉ

## CONFÉRENCE

### COMPOSER, DE L'IDÉE À L'AVENTURE

Notes illustrées sur une méthodologie de création musicale.

Benjamin Dupé va aborder sa rencontre avec la musique contemporaine, son parcours, sa manière de composer, et l'approche spécifique qu'il a développée autour de l'écoute, du son et de la scénographie.

À l'IDBL, école d'art intercommunale de Digne-les-Bains, dans le cadre de la Semaine du Son 2018, qui se déroule du 22 janvier au 04 février partout en France. En partenariat avec l'IDBL et l'association aCousson4.

mar 06 fév 18:00  
gratuit [entrée libre]

## TABLE RONDE

### LA CRÉATION ARTISTIQUE AVEC DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS AU PLATEAU

En compagnie de Benjamin Dupé (compositeur, metteur en scène), Mickaël Phelippeau (chorégraphe), Josette Baiz (chorégraphe), Alexandra Tobelaim (metteuse en scène)

Écoutes d'extraits, échanges, discussions...

mar 27 mars 19:00  
gratuit, ouvert à tous  
[réservation conseillée]

## SPECTACLE

### DU CHŒUR À L'OUVRAGE

Un opéra pour voix d'enfants, qui traite de l'enfance, de l'apprentissage de la musique et de ce que l'on sacrifie en grandissant. Sur le plateau, quarante enfants, qui sont les interprètes et les personnages de l'histoire imaginée par Marie Desplechin.

en famille - à partir de 10 ans  
ven 30 mars 21:00

## BILLETTERIE

### DATES DE SPECTACLES MODIFIÉES

...DE LÂ-BAS  
CIE L'ŒIL IVRE

mer 21 mars 21:00

DU CHŒUR  
À L'OUVRAGE  
COMME JE L'ENTENDS,  
LES PRODUCTIONS

ven 30 mars 21:00

## PARTICIPEZ

### ATELIER DANSE CONTEMPORAINE

Atelier « Danse à 2 étages » pour enfants et parents. Un atelier pour plonger petits et grands dans une initiation ludique au geste dansé, avec Mylène Lamugnière, danseuse pour la compagnie de Michel Kelemenis.

sam 13 jan  
de 10:30 à 12:00  
à partir de 7 ans  
5€ [réservation indispensable]

Voir aussi *Rock & Goal*  
Kelemenis & cie  
ven 12 jan 19:00

## ATELIER DU SPECTATEUR

Rencontre qui se déroule à la Médiathèque Louis Joseph, en lien avec le spectacle *Les filles aux mains jaunes* (texte et mise en scène - Michel Bellier). Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales et René Galvez, ex-employé de l'Usine Arkema (St-Auban), sont invités à évoquer le rôle des femmes dans la fabrication du matériel de combat durant la Première Guerre Mondiale, et plus largement le contexte historique et social du spectacle.

En partenariat avec la Médiathèque Louis Joseph.

sam 10 mars 10:00  
gratuit [réservation auprès  
du Théâtre Durance]

# LE THÉÂTRE DURANCE DANS LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION

## En compagnie de Denis Boudin

DOSSIER

Né à Avignon en 1952, Denis Boudin a débuté sa carrière territoriale en 1978, au Cabinet du Président du Conseil Départemental du Vaucluse, en tant que chargé des relations avec la Région. Il a été Directeur Général des Services de la commune de Château-Arnoux-St-Auban en 1979, puis Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Moyenne Durance en 1990. Depuis janvier 2017, il est Directeur Général des Services de la toute nouvelle Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération.

### Quel est votre rôle au sein de Provence Alpes Agglomération ?

Depuis début janvier 2017, j'assume la fonction de Directeur Général des Services de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération. Cet établissement public est issu de la fusion des cinq communautés de communes (Asse Bléone Verdon, Duges Bléone, Haute Bléone, Moyenne Durance, et du Pays de Seyne). Articulée autour de la ville de Digne-les-Bains, la communauté d'agglomération fédère les bassins de vie de Château-Arnoux-St-Auban, Seyne-les-Alpes, Le Brusquet/la Javie, Thoard. Elle compte 47600 habitants et représente le tiers de la surface du département.

La fusion a consolidé les compétences obligatoires de l'agglomération (développement économique, mobilité, tourisme, aménagement de l'espace), et les compétences essentielles, telles que la culture. Provence Alpes Agglomération entend promouvoir une politique culturelle ambitieuse, et le Théâtre Durance est un point d'ancrage de cette politique.

### Votre relation avec le Théâtre Durance ?

C'est d'abord une relation fonctionnelle. Issu de la communauté de communes Moyenne Durance et repris par l'agglomération, le Théâtre Durance est, très prosaïquement, un service de l'établissement public, il est géré sous la forme d'une délégation de service public. La communauté d'agglomération agit en propriétaire des murs, assure l'équipement et verse une contribution essentielle et prépondérante pour son activité.

C'est ensuite une relation de profonde confiance issue de l'histoire du lieu. J'ai accompagné sa création et sa maturation grâce à un véritable partenariat amical avec son directeur

initial, Robert Pasquier, et sa directrice actuelle, Elodie Presles. Leurs choix de programmation ambitieux et cohérents, leur rigueur gestionnaire et responsable, sont les garants de la réussite du lieu. Le Théâtre Durance est aujourd'hui inscrit dans le paysage et les pratiques sociales.

### Quel est, selon vous, l'enjeu, économique notamment, du transfert du Théâtre Durance à la nouvelle Agglomération ?

Il faut tout d'abord revenir aux origines, le Théâtre Durance est issu, au début des années 80, de la rencontre de deux volontés politiques : celle de la Région, portée par Michel Pezet, alors président, qui entendait doter d'un lieu de diffusion et de création culturelle ce que l'on nommait alors « arrière-pays » ou « haut pays » ; et celle de la commune poussée par José Escanez, militant syndicaliste, puis maire de Château-Arnoux-St-Auban. Il souhaitait apporter la culture au monde ouvrier et établir un lien entre les deux composantes de sa commune : Château-Arnoux et St-Auban. De ces deux volontés est né le projet de Théâtre qui sera nommé Durance.

José Escanez et son adjoint à la culture, André Masini, ont élargi le projet du complexe cinématographique à la médiathèque et à la salle d'exposition. Le tout sous le vocable « Centre Culturel Simone Signoret ».

Cette création ambitieuse, que certains qualifiaient alors de folie, a permis de donner au territoire de Château-Arnoux, frappé par la désindustrialisation, un incroyable lieu de vie qui trouve aujourd'hui tout son sens. Il est évident

que ce lieu concernait un territoire plus vaste. C'est ainsi que tout naturellement le Centre Culturel Simone Signoret dans toutes ses composantes entrera dans le giron de la communauté de communes Moyenne Durance, puis dans le périmètre de Provence Alpes Agglomération. Bénéficiant aujourd'hui d'un portage adapté à ses charges et à ses ambitions, le Théâtre Durance peut pleinement participer à qualifier le territoire et développer son attractivité.

### Une anecdote en rapport avec le Théâtre Durance ?

Plus qu'une anecdote ponctuelle c'est l'histoire du Théâtre qui me semble intéressante. Dans un milieu mêlant immédiateté et éphémère, pouvoir inscrire un projet dans la durée est un sentiment incomparable.

En 1983, alors que pour la Région, la priorité était la construction d'un Théâtre, nous pensions, à Château-Arnoux-St-Auban, qu'il fallait donner du temps pour construire un projet culturel global avant un équipement complémentaire au Cinématographe et à la Médiathèque Louis-Joseph. En 1986, le Centre Culturel Simone Signoret est inauguré... et toujours pas de Théâtre !

En 2007, le Théâtre Durance est inauguré par Patrick Martellini, nouveau maire et nouvelle génération, avec le soutien financier du Département, de l'Etat... et de la Région, qui a patienté plus de 25 ans ! Comme quoi, tout vient à point à qui sait attendre...

## NOUVEAUTÉ

### LA PETITE FABRIQUE SONORE

LA PETITE FABRIQUE SONORE, ce sont des interviews sonores, des enregistrements... réalisés par l'équipe du Théâtre et mis en ligne sur le site Internet. En somme, quelques minutes pendant lesquelles on donne les artistes et ceux qui les accompagnent, pour aborder un parcours, une création en cours de fabrication, un atelier... Quelques minutes pour entendre leur voix et parfois leurs doutes.

Venez et entrez dans « la petite fabrique sonore » du Théâtre Durance !  
Et pour en écouter plus → [www.theatredurance.fr/la-petite-fabrique-sonore/](http://www.theatredurance.fr/la-petite-fabrique-sonore/)

## HISTOIRES DE BUDGET

L'économie de la culture et le budget d'un lieu comme le Théâtre Durance soulèvent de nombreuses interrogations. Depuis la création du Mag, on voulait vous en parler... Deux ans et demi plus tard, on s'attaque enfin à la question ! On a pesé les choses, on s'est éclairci les idées, on a tourné sept fois notre langue dans notre bouche, et on pense avoir trouvé les mots... En tout cas nous allons essayer, au risque de simplifier, ou d'être parfois un peu technique, de vous parler d'argent.

## LES SPECTACLES DE LA SAISON

Pour choisir les spectacles qui vont être programmés et élaborer ainsi la saison suivante, Elodie Presles, directrice, se déplace beaucoup et assiste à de nombreux spectacles. Lorsque l'un d'entre eux retient son attention, elle contacte la compagnie pour obtenir différents éléments - le dossier artistique indiquant le coût de cession, le montant des frais d'approche (VHR - Voyages, Hôtel, Restauration) et la fiche technique. Ils lui permettent d'estimer le coût global du spectacle, d'en évaluer la faisabilité technique (dimension du plateau requis, matériel...) et financière par rapport au budget global de la saison. Le budget cumulé de l'ensemble des spectacles constitue le budget de programmation pour une saison.

Ensuite, Elodie Presles étudie et valide ces éléments avec l'administrateur, en charge du budget, et le directeur technique, en charge de l'accueil technique.

## BILLETTERIE

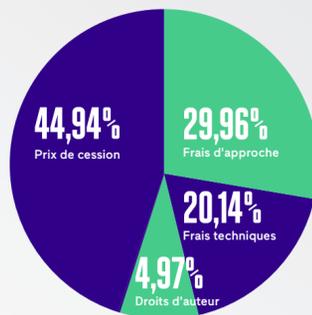
Lorsqu'on pense Théâtre et recettes, on pense à la billetterie, c'est-à-dire à l'ensemble des billets achetés par les spectateurs. Pourtant, le prix payé par ces spectateurs ne couvre jamais les dépenses engagées par le Théâtre pour accueillir ce même spectacle. C'est pourquoi le Théâtre bénéficie de financements publics - Etat, Région PACA, Département et Communauté d'Agglomération.

Ce n'est donc pas parce qu'un spectacle coûte plus cher, que le prix des billets augmente. Ce n'est pas non plus parce qu'il coûte deux fois moins cher au Théâtre que

**Exemple** spectacle *Guests*, Josette Baiz - Groupe Grenade, pour une représentation. Les recettes liées à la billetterie n'ont couvert que 31% du coût pour le Théâtre. Pour couvrir les frais du spectacle (sans parler du fonctionnement du lieu), il aurait fallu vendre tous les billets 65,67€.

Nous vous invitons dans ce dossier à approcher le budget du Théâtre et l'économie du spectacle. Nous allons aborder le contexte économique de ce lieu, les composantes principales de son budget, répondre, nous l'espérons, à certaines de vos questions et mettre tout cela en perspective. Nous sommes allés interroger Denis Boudin, Directeur Général des Services de Provence Alpes Agglomération, dont le Théâtre est délégataire de service public, afin d'évoquer le Théâtre et sa place particulière sur le territoire de l'agglomération. Enfin, Ronan Le Pennek nous fait partager son rôle d'administrateur, un poste au cœur de ces questions et de la vie du lieu.

L'ensemble de l'équipe est alors embarqué dans le projet et commence à projeter son travail sur les douze mois à venir. Chacun peut ainsi se mettre à l'œuvre pour planifier la logistique et l'accueil des artistes, élaborer la grille tarifaire de la saison, organiser la billetterie, et enfin concevoir avec le graphiste la communication pour promouvoir la saison dans son ensemble.



Spectacle *Guests*, de Josette Baiz - Groupe Grenade, pour une représentation (saison 2016-2017).

## QUELQUES CHIFFRES

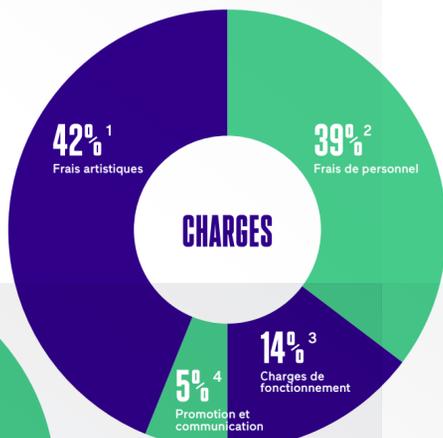
Au cours de la saison 2016-2017, le Théâtre a programmé 91 représentations sur 67 jours d'ouverture au public, qui ont nécessité autant de jours pour le montage et le démontage des spectacles. Avec les résidences, s'ajoutent 74 jours d'occupation du lieu. Ce qui représente plus de 200 jours de présence des équipes artistiques, dans nos murs ou hors les murs (dans le cadre des Echappées). Nous accueillons également des associations, des entreprises pour l'organisation d'événements, de manifestations culturelles ou de colloques, pour environ 20 jours d'occupation supplémentaires. Le Théâtre est donc « physiquement » occupé 76 % du temps entre début septembre et fin juin.

## LE THÉÂTRE EN ORDRE DE MARCHÉ «TOM»

Faire fonctionner l'équipement et accueillir le public nécessite d'embaucher du personnel, mais aussi de prendre en charge l'entretien du bâtiment, de chauffer les espaces... On réunit l'ensemble de ces charges sous le terme « Théâtre en ordre de marche ». Elles représentent 52% du total des charges du Théâtre et englobent les charges de fonctionnement (électricité, gaz, téléphone, entretien du bâtiment, assurances, etc), impôts... ainsi que les frais de personnel principalement.

## BUDGET DU THÉÂTRE DONNÉES 2016 - ANNÉE CIVILE

<sup>1</sup> Achat des spectacles + frais annexes (transport, repas, hôtel, hébergement, frais techniques, droits d'auteurs) + agents de sécurité + coproductions + frais liés aux actions culturelles  
<sup>2</sup> L'équipe du Théâtre compte aujourd'hui 10 salariés permanents qui travaillent à temps plein, et embauche une dizaine de techniciens et techniciennes intermittents.  
<sup>3</sup> Fluides (électricité, gaz, eau, carburant) + fournitures administratives + location de véhicules et assurances + honoraires + frais de mission et déplacements + frais postaux + frais de téléphone + cotisations aux différents organismes professionnels + frais bancaires  
<sup>4</sup> Taux d'apprentissage + cotisation à un organisme de formation.  
<sup>5</sup> Création et impression des supports de communication + publicité + diffusion des supports  
<sup>6</sup> Direction des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC PACA) - 13% + Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur - 16% + Département des Alpes de Haute-Provence - 11% + Provence Alpes Agglomération - 46% + autres subventions 2% - aides à l'emploi + Office National de Diffusion Artistique  
<sup>7</sup> Billetterie + locations des espaces + mécénat + divers



## LES COPRODUCTIONS ET RÉSIDENCES

Chaque saison, le Théâtre apporte également un soutien financier à des artistes et compagnies pour leur permettre de développer un projet de création. En 2016, cette enveloppe de coproduction s'élevait à 75 000 € pour un total de 16 projets soutenus, dont plus de la moitié étaient portés par des compagnies régionales.

Nous mettons également les espaces de travail à disposition des compagnies. Durant ces périodes de résidence au Théâtre (cf *Le Mag #2*), les artistes sont entourés, accompagnés par l'équipe dans son ensemble et notre équipe technique en premier lieu, et bénéficient de notre parc de matériel.

Cet accompagnement a un coût, c'est ce que l'on appelle l'« apport en industrie ». Il prend en compte le temps de travail des salariés permanents, les dépenses de fluides, le matériel mis à disposition, etc.

La présence d'artistes dans le cadre de la diffusion de spectacles ou des résidences permettent également de mettre en place des actions culturelles en lien avec les établissements scolaires, des associations et des habitants du territoire, ou encore d'accompagner des projets conçus avec nos partenaires.

## EXCEPTION CULTURELLE FRANÇAISE, KEZAKO ?

Ce qu'on sait, c'est qu'elle a débuté à la création du Ministère de la Culture, confié à André Malraux, en 1959, et qu'elle est fondée sur l'idée que « la culture n'est pas un bien marchand ». L'exception culturelle entend simplement faire en sorte que la culture française obtienne des financements publics. Ce dispositif comprend des subventions, des quotas, des allègements fiscaux, des taxes... pour soutenir différents secteurs culturels français. Sans le système actuel de subventions, la culture française, et notamment les lieux tels que le Théâtre Durance, pourraient disparaître.

« Sans nier la dimension économique de la culture, l'exception culturelle vise à reconnaître et protéger sa dimension éthique, politique et sociale, qui en fait l'un des fondements de la dignité humaine.

Ce concept se traduit par un ensemble cohérent de dispositifs visant à favoriser la création, la production, la distribution et la diffusion des œuvres culturelles : mécanismes de régulation, outils de financement, dispositifs fiscaux... [...]. Au-delà de leurs spécificités, ces dispositifs reposent sur des principes communs : soutien à la diversité de

la création, promotion de la création française et francophone, accès du public à une offre culturelle de qualité et variée, contribution au financement de la création des acteurs qui tirent profit de l'exploitation et de la diffusion des œuvres. »

Rapport Mission « Acte II de l'exception culturelle » Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique Pierre LESCURE, mai 2013

## GLOSSAIRE

### CONTRAT DE CESSION

Contrat signé entre une compagnie et un lieu pour l'achat d'un spectacle, afin de définir les modalités pour programmer une ou plusieurs représentations. Il existe différents types de contrat, on ne parle ici que du contrat de cession : la compagnie cède à l'organisateur le droit d'exploiter le spectacle pour un certain nombre de représentations. On parle alors de « prix de cession » pour le montant de ce contrat.

### CACHET

Le cachet est un mode de rémunération forfaitaire versée aux artistes et techniciens du spectacle vivant. Les répétitions, les résidences... sont généralement rémunérées au cachet.

### FRAIS D'APPROCHE

Quand ils viennent jouer un spectacle, les artistes et personnels de la compagnie sont pris en charge par le Théâtre. Cela comprend : frais de voyage, frais de restauration et d'hébergement pour l'ensemble de l'équipe pendant cette période.

### COPRODUCTION

Permet de regrouper des moyens financiers pour parvenir à financer le montage d'un spectacle et le lancement de son exploitation. Le coproducteur prend un risque artistique et donne sa confiance. C'est une relation de partenaires, généralement, après avoir soutenu la création du spectacle, le coproducteur (Théâtre) le présente au public du lieu.

### SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Subvention attribuée par une collectivité territoriale contribuant à couvrir les charges courantes de fonctionnement de l'association et de l'équipement - salaires, maintenance, informatique, dépenses d'entretien et de fournitures, frais divers (fluides, frais postaux, téléphone...), mais aussi la plus grosse partie de l'activité.

### FICHE TECHNIQUE (cf Le Mag #6)

Destinée au personnel technique du lieu d'accueil, elle liste tous les besoins matériels et humains nécessaires à la réalisation du spectacle.

### DROITS D'AUTEUR

Le Théâtre paye directement à des caisses spéciales des droits qui servent à rémunérer les artistes. Notamment la SACEM - Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique - et la SACD - Sociétés des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, qui collectent les droits d'auteur et les répartissent en France et dans le monde.

## CARNET DE BORD RONAN LE PENNEC ADMINISTRATEUR

Né à Tréguier (Côtes-d'Armor) en 1978, Ronan Le Pennek a obtenu un DEUG « Economie et gestion » (Rennes), puis un Master à l'Institut Supérieur du Management des Organisations (Arles) intitulé « Administration des institutions culturelles ». Il a travaillé à Nantes, en tant que responsable administratif et financier pour le collectif de musiciens Yolk, puis pour la société de distribution de disques Anticraft, qu'il a co-créé. Il a ensuite été administrateur du Centre d'art contemporain Le Parc Saint Léger (Pougues-les-Eaux). Il est arrivé au Théâtre Durance en tant qu'administrateur en septembre 2015.

### Quelle sont vos missions en tant qu'administrateur ?

Pour la partie administrative, je suis responsable de la gestion budgétaire du lieu (élaboration du budget, calcul de l'ensemble des coûts liés à l'activité du Théâtre) et je fais le lien avec le cabinet comptable et le commissaire aux comptes. Je coordonne les relations avec nos partenaires institutionnels et le Conseil d'Administration de l'association, je constitue les dossiers de subventions. J'interviens lors de toute forme de contractualisation avec les artistes, les partenaires, les fournisseurs, les prestataires, etc.

Au niveau des ressources humaines, j'assure l'organisation du temps de travail pour l'ensemble de l'équipe permanente, et du plan de formation, je coordonne les entretiens individuels et professionnels avec les salariés et gère l'embauche du personnel intermittent. Je négocie également les accords collectifs, participe au dialogue social et plus globalement veille à tout ce qui peut contribuer au bien-être des salariés. Être responsable des ressources humaines (même si je n'aime pas trop ce terme), c'est être garant de bonnes conditions de travail, être à l'écoute et vigilant.

**Qu'est-ce qui vous plaît dans cette fonction ?**  
J'aime ce métier car il est diversifié, complet et j'aime notre cadre de travail dans le milieu associatif en général, et celui de la culture, en particulier, notamment parce que les gens sont passionnés : l'équipe, les artistes, les partenaires...

Administrateur dans un Théâtre, c'est répondre à une vraie mission de service public, rapprocher les populations éloignées de la culture, soutenir la création contemporaine et proposer un autre regard sur le monde.

### Comment voyez-vous votre rôle au Théâtre ?

Je suis un pont entre l'équipe et la direction. Je suis présent physiquement au Théâtre de façon régulière et je gère la « vie quotidienne » dans les lieux et avec l'équipe. C'est d'autant plus important que la directrice se déplace beaucoup.

### La gestion du budget, une question essentielle dans la vie d'un Théâtre ?

Oui, car nous bénéficions d'argent public et nous nous devons de le gérer de manière responsable et efficace. Avoir une vision à long terme est difficile : le montant des subventions que nous recevons nous est communiqué tardivement et les inconnues sont nombreuses, nous ne sommes jamais à l'abri d'un accident (personne, matériel...) ou encore d'une augmentation du prix du gaz, des matières premières, etc. Je fais donc chaque année différentes versions du budget, que je réajuste au cours de l'année, en étroite collaboration avec la directrice.

### Et la gestion des ressources humaines ? Votre personnalité influe sur cette mission ?

Je suis intéressé par les questions d'auto-responsabilisation et de libre arbitre. Mais je dois m'adapter à la situation, au contexte et aux personnes présentes. A mon arrivée, j'ai avant tout cherché à comprendre comment le lieu fonctionne, comment les uns et les autres réagissent... Ma personnalité compte mais c'est donc surtout celle des gens avec qui je travaille qui influe sur la politique en terme de gestion des ressources humaines.

### Au sujet du budget du Théâtre, y-a-t-il un élément que vous souhaiteriez évoquer ?

Oui, la place et l'impact du Théâtre dans son environnement. Je m'explique, le Théâtre joue un rôle économique de redistribution auprès des entreprises locales, les retombées économiques liées à nos activités représentent pour certains une part non négligeable de leur chiffre d'affaires annuel.

À titre d'exemple, en 2016, 117 713€ ont été directement reversés aux commerçants locaux (hôtels, restaurants, imprimerie, matériel et autres), pour un total de 82 entreprises du département. À cela s'ajoute le fait que 90% des salariés (permanents et intermittents) habitent sur le territoire et réinjectent leurs salaires dans l'économie locale.

En matière de financements publics, il est intéressant de souligner qu'en 2016, pour 10€ investis par la Communauté d'Agglomération pour le fonctionnement du lieu, les autres collectivités territoriales amènent 8.78 € en subventions de fonctionnement, qui profitent directement au Théâtre et aux habitants de l'agglomération. Cet « effet de levier » n'est possible que grâce à l'adhésion autour du projet artistique porté et incarné par Elodie Presles.

Enfin, au niveau local, de nombreuses associations et structures bénéficient des moyens techniques et humains de la structure, par un accompagnement technique, de conseil ou de prêt de matériel. Le Théâtre a donc un impact sur son environnement immédiat, il crée une dynamique positive et contribue au développement du territoire.

## LA PETITE FABRIQUE RÉSIDENCES À VENIR

**CIE L'ŒIL IVRE**  
du 05 au 17 mars  
Création de *Ecouter Voir*  
(titre provisoire)

**RÉPÉTITION PUBLIQUE**  
jeu 15 mars 19:00  
gratuit [réservation conseillée]  
jauge limitée

## BORDS DE SCÈNE

(sous réserve)

**ROCK & GOAL**  
**UNE CARMEN EN TURAKIE**  
**LES FILLES AUX MAINS JAUNES**

## ATELIER DU SPECTATEUR

Pour toute information  
Françoise Rougier  
06 08 76 95 34  
franboise.rougier@gmail.com

## COMPOSITEUR ASSOCIÉ BENJAMIN DUPÉ

**CONFÉRENCE**  
mar 06 fév 18:00  
*Composé, de l'idée à l'aventure*  
à l'IDBL - Dignes-les-Bains  
gratuit [entrée libre]

**TABLE RONDE**  
mar 27 mars 19:00  
*La création artistique avec  
des enfants et des adolescents  
au plateau*  
au Théâtre Durance  
gratuit [réservation conseillée]

## SAISON 2017 – 2018 LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**THÉÂTRE LES ÉCHAPPÉES**  
du 16 au 20 jan 19:00  
**PETITE CONFÉRENCE DE TOUTES  
VÉRITÉS SUR L'EXISTENCE**  
Cie Cassandre

**MUSIQUE**  
ven 26 jan 21:00  
**MELANIE DE BIASIO**

**THÉÂTRE**  
mar 30 jan 21:00  
**GOING HOME**  
Théâtre National Wallonie-Bruxelles

**THÉÂTRE**  
ven 09 fév 21:00  
**UNE CARMEN EN TURAKIE**  
Turak Théâtre

**THÉÂTRE**  
sam 17 fév 21:00  
**LES ÉVÈNEMENTS**  
Centre Dramatique National Nancy  
Lorraine

**THÉÂTRE**  
mer 21 fév 16:00  
**ENVOL**  
Cie Artefact

**DANSE**  
mar 13 + mer 14 mars 19:00  
**ROCK'N CHAIR**  
CieF

**THÉÂTRE**  
sam 17 mars 21:00  
**LES FILLES  
AUX MAINS JAUNES**  
Dynamo Théâtre

**INCLASSABLE**  
mer 21 mars 21:00  
nouvelle date  
**...DE LÀ-BAS**  
Cie L'œil Ivre

**MUSIQUE**  
ven 30 mars 21:00  
nouvelle date  
**DU CHŒUR À L'OUVRAGE**  
Comme je l'entends, les productions

**THÉÂTRE**  
mer 04 avr 16:00  
**LA PETITE CASSEROLE  
D'ANATOLE**  
Cie Marizibill

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

POUR VOUS INSCRIRE  
À LA LETTRE, RENDEZ-VOUS  
SUR LA PAGE D'ACCUEIL  
DU SITE INTERNET

SI VOUS VOULEZ  
RECEVOIR LE MAG #8  
DANS VOTRE BOÎTE  
AUX LETTRES, ÉCRIVEZ-NOUS

PLUS D'INFOS  
SUR LA PAGE « RÉSIDENCES »  
DU SITE INTERNET

PROVENCE-ALPES  
AGGLOMÉRATION

ALPES DE HAUTE  
PROVENCE  
LE DÉPARTEMENT

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Culture  
Communication



# RETROUVONS-NOUS EN AVRIL 2018 POUR LE MAG N°9

**Le Mag (gratuit)**  
numéro 8  
jan fév mars 2018  
Théâtre Durance  
Les Lauzières  
04160 Château-Arnoix-Saint-Auban  
**Directrice de la publication**  
Élodie Presles  
**Rédaction**  
Élodie Mollé, Marie Rouge,  
Élodie Presles  
**Coordination**  
Marie Rouge  
**Création graphique ©**  
Brest Brest Brest  
**Impression**  
Les Impressions Modernes  
5000 exemplaires



THÉÂTRE  
DURANCE



LES LAUZIÈRES 04160 CHÂTEAU-ARNOIX-SAINT-AUBAN  
04 92 64 27 34 INFO@THEATREDURANCE.FR  
WWW.THEATREDURANCE.FR